



détrution depassage d'un petit pont

Par **delcambre**, le **29/06/2009** à **19:57**

Bonjour

Possédant une parcelle de terrain à plus de 200 km de mon habitation, j'ai eu la mauvaise surprise en me rendant c'est derniers jours de constater que la Mairie avais détruit le petit pont qui me permettait d'entrais mon véhicule sur mon terrain m'obligeant de traversais un fossée de 2 mètres de large sur 1,50 de haut à pied en laissant mon véhicule sur le bas coté et qui gêne surtout les tracteurs qui vont dans leurs champs.Voila, pourriez vous me dire svp si j'ai le droit de réclamer à la Mairie la reconstruction de ce petit pont à leur frais? et si je peux leur imposer un délais. En vous remerciant d'avance . Merci